



COMPTE-RENDU

PROGRAMMES DE TRANSFERTS MONÉTAIRES ET MOBILITÉ HUMAINE : PARTAGE D'EXPÉRIENCES, DE DÉBATS ET D'APPRENTISSAGES



MINISTERIO DE ASUNTOS EXTERIORES, UNIÓN EUROPEA Y COOPERACIÓN



aecid



Cooperación Española



CALP NETWORK
ELECCIÓN Y DIGNIDAD FRENTE A LAS CRISIS



.iecah.
Instituto de Estudios sobre Conflictos y Acción Humanitaria
Institute of Studies on Conflicts and Humanitarian Action

ATÉLIER

Le 27 avril 2023 a eu lieu l'atelier virtuel de spécialisation sur les programmes de transferts monétaires (PTM) et la mobilité humaine, organisé par l'Institut d'études sur les conflits et l'action humanitaire (IECAH), en collaboration avec l'Agence espagnole pour la coopération internationale et le développement (AECID) et le réseau CALP.

L'événement a été divisé en une première partie de partage d'expériences, de discussions et d'apprentissage commun avec des personnes de différents pays, suivie d'un partage d'analyses, de propositions de solutions et de domaines d'amélioration.

Cristina Gutiérrez, directrice du Bureau de l'action humanitaire (OAH) à l'AECID, a expliqué comment les décisions stratégiques sont prises pour donner la priorité aux personnes en situation de mobilité et les défis qui doivent être relevés.

Les transferts d'argent liquide sont l'un des engagements du Grand Bargain pour lequel des progrès significatifs ont été réalisés. Il convient de noter que les défis posés par les différents contextes humanitaires nous obligent également à améliorer et à réviser ces modalités d'assistance dans les situations complexes. Les grands flux de mobilité humaine exigent de toute urgence la conception de solutions axées sur la transformation du système au profit des bénéficiaires de ces programmes.

Dans le cas de l'AECID, 7,2 millions d'euros ont été alloués en 2021 à des projets pour les personnes déplacées, dont 1,7 millions d'euros ont été dirigés vers des programmes de transferts monétaires. En 2022, il y a eu une augmentation, atteignant 11 millions d'euros, dont 2,2 millions d'euros ont été consacrés aux programmes de transferts monétaires. Cependant, au-delà des fonds, il est important de considérer le niveau de formation spécifique des acteurs humanitaires.

Le phénomène de la mobilité humaine n'est pas nouveau et chaque personne a ses propres motivations. Il est donc important d'apporter une attention différenciée. Certains individus auront plus de capacité à se déplacer que d'au-

tres. L'aide à la mobilité doit être fournie sur la base d'une compréhension du contexte dans lequel ils se trouvent, car les risques peuvent varier.

À l'avenir, il est proposé d'aborder la question des transferts d'argent liquide en tenant compte de l'importance des éléments suivants :

- D'encourager une participation accrue des acteurs des systèmes financiers le long des routes migratoires.
- Optimiser le suivi grâce à des solutions numériques plus innovantes et créatives.
- Prendre en compte la temporalité des besoins des personnes en déplacement.

Source : étude "Consultation on Cash and Voucher" (Consultation sur l'argent liquide et les bons) : Étude "Consultation on Cash and Voucher Assistance to Major Spanish NGOs funded by AECID", IECAH, 2019.

Les programmes de transferts monétaires ont d'abord suscité des débats, mais ils sont désormais considérés comme une modalité qui "est là pour rester", comme le montre leur tendance à la hausse, de 7,9 % en 2015 à 19 % en 2021.

[Voir le document](#)

Holly Radice, représentante de CALP, a animé le panel d'expériences. La tendance au déplacement augmente et s'aggrave pour diverses raisons, notamment le changement climatique, qui devrait faire grimper le nombre de personnes déplacées à 200 millions d'ici à 2050. Les plus grandes crises humanitaires ont toujours été marquées par la mobilité humaine. Les transferts monétaires représentent 20 % de l'ensemble de l'aide humanitaire et ont augmenté de 205 % depuis 2015 ; l'utilisation de ces programmes dans des situations de mobilité humaine est donc logique. "Les programmes de transferts monétaires peuvent-ils atteindre les personnes en mouvement ? Analyse des programmes de transferts monétaires dans le contexte de la mobilité humaine dans les Amériques", CALP, 2022. Cet événement est le troisième des ateliers proposés sur la question de la mobilité humaine et des programmes de transferts monétaires.

Israel Mozo, responsable de la réponse humanitaire chez Save the Children Mexico, explique le "projet Cash-Salud" qu'ils mènent depuis 2018, avec les difficultés posées par la situation du COVID-19. Dans le cadre de ce projet, ils ont sept abris, dont six ont mis en œuvre des PTM tandis qu'un seul abri a adopté la méthodologie des coupons.

[Voir le document](#)

Insa Sané, coordinateur régional pour la migration et le déplacement à la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) Afrique, a décrit comment la planification 2021-2025 de la FICR souligne l'importance du leadership mondial en matière d'argent liquide pour la FICR et ses Sociétés nationales, y compris l'objectif de fournir 50 % de toute l'assistance humanitaire en utilisant de l'argent liquide et/ou des bons d'échange d'ici 2025.

Makar Boubacar Sissao, représentant de la Croix-Rouge au Mali, a expliqué que la Croix-Rouge malienne utilise depuis longtemps les transferts monétaires pour aider les personnes touchées par des conflits armés, des catastrophes naturelles et climatiques et/ou d'autres situations de violence à répondre à leurs besoins fondamentaux et à soutenir leurs efforts de relèvement.

[Voir le document](#)

Francisco Astudillo, représentant de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a présenté l'approche de l'agence de l'OIM concernant l'expérience de l'utilisation des transferts d'argent dans les différents pays où elle travaille, en mettant l'accent sur le Myanmar, la Thaïlande, l'Ukraine et les pays voisins.

[Voir le document](#)

Diego Prado, représentant régional adjoint de CALP pour les Amériques, a réaffirmé que le phénomène de la mobilité humaine n'est pas nouveau et qu'il convient d'accorder une attention différenciée à chaque cas. Il est important d'identifier les profils des personnes qui se déplacent, leurs motivations, les tendances en matière de déplacement et les facteurs de vulnérabilité.

S'enquérir des besoins et des attentes de la population en faisant preuve d'assertivité et d'empathie.

[**Voir le document**](#)

Les sujets suivants ont été abordés lors du débat final de l'événement, au cours duquel les participants ont été divisés en petits groupes et ont participé à une activité de brainstorming au sein d'un panel divisé en différents thèmes de discussion : l'identification et les personnes en mouvement, le suivi, l'évaluation, la responsabilité et l'apprentissage (MEAL), et les risques localisés dans les programmes de transfert d'argent liquide (PTM).

IDENTIFICATION ET PERSONNES EN MOUVEMENT

Les participants aux groupes de travail ont proposé les **solutions** suivantes :

- L'identification par la prestation directe de services.
- Effectuer un suivi des migrations pour comprendre les raisons et les principaux besoins des migrants en transit.
- Élaborer des critères d'identification en collaboration avec d'autres organisations.
- Harmoniser les critères de sélection/éligibilité (modèles socio-économiques).
- Fournir une assistance à la frontière A avant d'entrer dans le pays suivant (par exemple, en Colombie avant de passer en Amérique centrale, où les défis sont plus nombreux).
- Identification par le biais de points d'information ou d'interventions auprès de personnes bénéficiant d'un service d'information, de conseil et d'assistance juridique (ICLA).
- Intégration d'une perspective de diversité.

D'autre part, les principales **difficultés** identifiées lors de l'identification des personnes en déplacement sont les suivantes :

- Dans le cas des mineurs, ils craignent d'être identifiés et placés en foyer.
- Impossibilité de suivre les personnes (contrôle post-distribution, suivi) : perte de contact/numéro de téléphone/adresse de séjour.

- Existence d'obstacles à l'assistance dans les pays où la réglementation n'autorise pas l'accès au système financier pour les personnes en situation irrégulière.
- Crainte/rumeurs de retour forcé, mobilité pendant la nuit, par des voies de transit non officielles (également connues sous le nom de "trochas").
- Crainte d'être identifié, l'invisibilité devenant un élément de protection dans les cas de déplacement interne.
- Identification des personnes sur les itinéraires ou dans des lieux où les outils numériques ne sont pas disponibles.
- Impossibilité de vérifier l'identité de la personne.
- Les donateurs demandent des informations inutiles.
- Pression des gouvernements pour aider les personnes identifiées par leurs systèmes nationaux. Dilemme éthique concernant les principes humanitaires.
- Zones éloignées et difficiles d'accès qui sont souvent préférées pour échapper aux contrôles frontaliers. Le manque de personnel et de capacité des organisations à être présentes (souvent, le marché n'est pas fonctionnel ou n'existe même pas).

SUIVI, ÉVALUATION, RESPONSABILITÉ ET APPRENTISSAGE (MEAL)

Comme **propositions d'amélioration**, les groupes de travail ont suggéré :

- Fournir des puces régionales à usage actif par l'organisation jusqu'à ce que le suivi soit effectué.
- Mettre en place des mécanismes de prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) et des mécanismes de plainte et de retour d'information (FCM) pour la population de passage.
- Utilisation de WhatsApp.
- Consulter l'intention de dépenser les transferts monétaires à des fins multiples.
- Suivi de la nutrition des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes et des mères allaitantes afin d'identifier et de référer les cas de malnutrition aiguë.
- Création de bots (sur WhatsApp) pour recueillir des informations en retour.
- Carte avec suivi de l'utilisation des bons.

Les principaux défis à cet égard sont les suivants :

- Dans les programmes à long terme, le montant fourni doit couvrir des périodes plus longues que la durée du projet, ce qui rend le suivi impossible.
- Perte de contact avec les bénéficiaires.
- Les personnes en transit ne restent qu'une journée dans les centres d'aide humanitaire.
- La capacité d'hébergement est insuffisante.

RISQUES

Les mesures suivantes sont proposées pour faire face aux risques existants en matière de mobilité des personnes :

- Manuels de sécurité pour les bâtiments et gestion de l'information concernant la fourniture de transferts d'argent liquide.
- Campagnes de sensibilisation des populations d'accueil.
- Formation et évaluation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA).

Cependant, il est important de prendre en compte les complications qui peuvent découler de l'utilisation des programmes de transferts monétaires dans les situations de mobilité :

- Le manque de résilience et d'accès à des moyens de subsistance durables. L'assistance du programme de transferts monétaires, par exemple, permet d'accéder à un revenu mais n'est pas durable.
- Risques de violence sexiste et d'autres formes d'abus.
- Inflation (projets dont les budgets sont libellés en dollars/euros ou en monnaie locale, selon le donateur).
- Les coyotes (également connus sous le nom de contrebandiers) qui ciblent les personnes en transit, en particulier à la frontière.
- Absence de marchés fonctionnels.
- Les migrants en transit sont exposés au vol et aux abus de la part des autorités locales le long de la route.
- Stigmatisation dans les supermarchés lors de l'utilisation de cartes identifiant la population migrante.
- Frais excessifs dans les populations d'accueil/de transit.
- Fraude et usurpation d'identité.

CONCLUSIONS

En examinant le débat et les expériences partagées par tous les participants, nous constatons que les principaux défis résident dans les préoccupations liées à l'approche de genre. Il est noté que la majorité des fonds en espèces ou en bons utilisés dans les programmes de transferts monétaires finissent souvent dans les mains des hommes. La mise en œuvre d'un programme axé sur le genre est remise en question et l'accent est mis sur les migrants qui ne veulent pas être identifiés. En outre, des inquiétudes sont soulevées concernant l'effet d'attraction associé à l'utilisation des programmes de transferts monétaires en dollars.

Sur une note positive, il est souligné qu'il existe un formulaire d'identification unique qui comprend les itinéraires, les besoins et les données personnelles des individus.

Cependant, nous ne devons pas oublier les défis existants, tels que l'infiltration d'individus armés, la difficulté de protéger les données personnelles et les obstacles à une identification correcte, ce qui complique encore l'intervention ultérieure. En outre, l'obligation de rendre des comptes dans le cadre des programmes de transferts monétaires est complexe, car il est difficile de maintenir un contact permanent avec les bénéficiaires pour justifier l'utilisation des fonds fournis.

Actuellement, des efforts doivent être faits pour établir des critères d'identification communs aux organisations, réduire le risque d'exclusion des personnes handicapées ou souffrant de maladies chroniques, et mettre en œuvre des mécanismes de plainte et de retour d'information (FCM) et des mécanismes de prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA). Il est également nécessaire de formaliser la création de manuels de sécurité et la gestion de l'information dans les transferts d'argent liquide. En outre, la flexibilité des programmes de transferts monétaires devrait être envisagée afin d'améliorer l'efficacité et la durabilité de ces programmes.